



SECOND LIVRE
DE PIÈCES DE CLAVECIN
Composées par M. Dandrieu Organiste de la Chapelle du Roi
Dédicé à SON ALTESSE SÉRENISSIME
MONSIEUR LE PRINCE DE CONTI.

N. Lancer Fins

C.A. Cochon sculp.

A Paris chez le Sr Bourin rue St Honore à la Régle d'or; et chez le Sr le Clerc rue du Roule à la Croix d'Or.

Prix 12^l

1728.

V.M. 1882

A son Altéssse Sérénissime
Monseigneur le Prince de Conti

C Monseigneur

L'endant qu'atentre aux conciles de Minerve, Votre Altéssse Sérénissime, considere ses premiers anées à l'étude des Sciences et des Beaux Arts, les Muses quoique naturellement timides, ne devront pas craindre de lui déplaire, sous quelque forme quelles event se presenter. C'est cette réflexion, Monseigneur, qui m'a fait prendre la hardiesse de vous offrir ce Livre de Pièces de Clavecin, où j'ai tâché de saisir les caractères les plus aimables et les plus gracieux dont la Musique soit susceptible. Mais quand j'aurais réussi autant que je l'ai souhaité, pourrais-je me flater que ces Pièces amusassent au moins pour quelque tems Votre Altéssse Sérénissime? Cette ardeur guerrière inseparable du Sang auguste qui coule dans vos veines, vous fera bien-tôt préférer aux paisibles concerts de Polymnie, les bruyans concerto de Bellone. Cependant comme les Héros ont encore plus besoin de délassemens que les autres hommes, je serais trop heureux si j'avois espérer d'en procurer quelques-uns à Votre Altéssse Sérénissime par cette foible marque du zèle ardent et du profond respect avec lequel je suis

De Votre Altéssse Sérénissime,
Monseigneur,

Le très humble et très
obéissant serviteur
DANDRIEU.

1.

*Première Suite**La Lully**Ouverture*

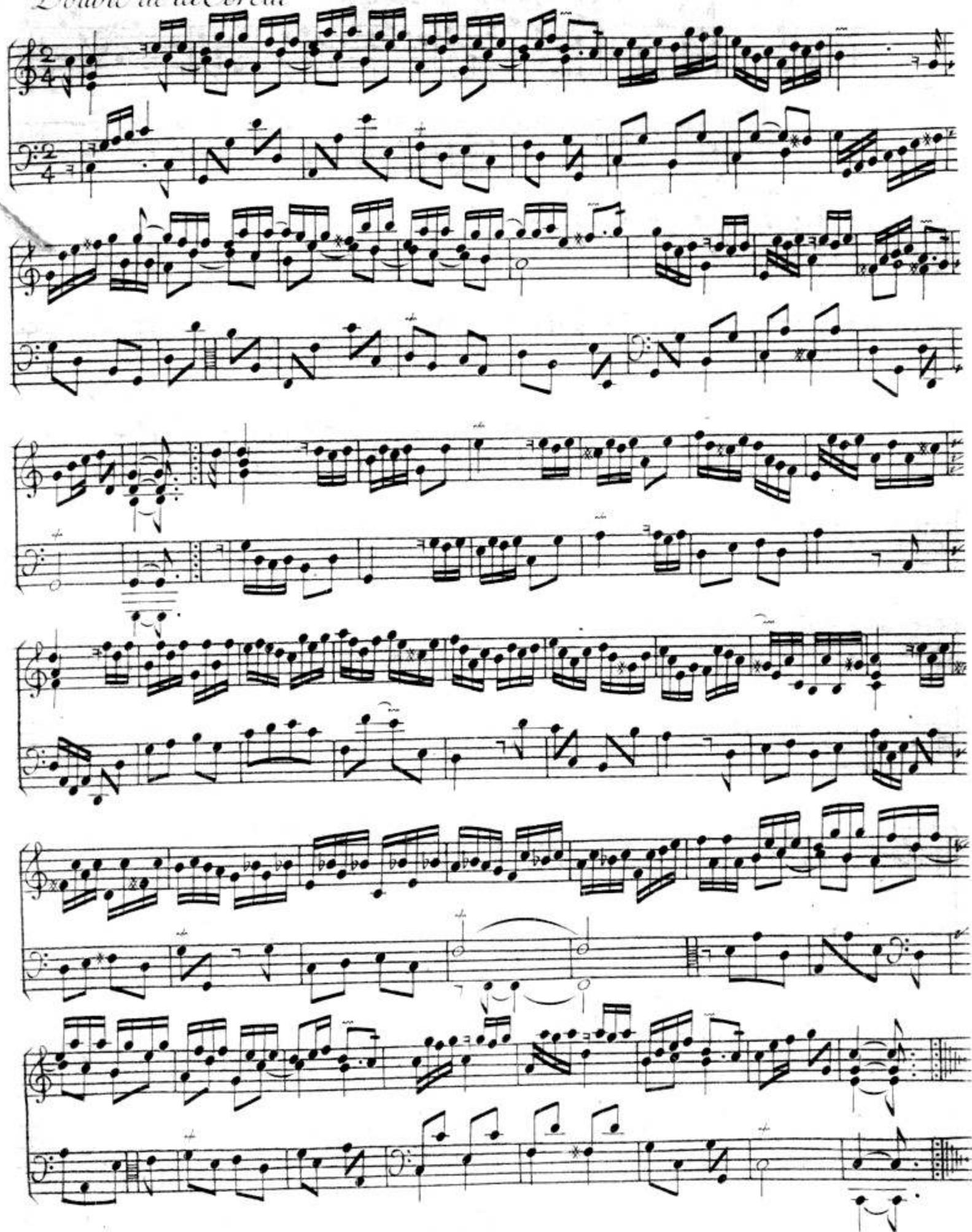


3.

*La
Corelli*

Double de la Cérelli

4



5.

*La Lyre
d'Orphée*

La Chacone

Figureé

30

3

3

3

3

3

3

3

3

3





Deuxième Suite

*Le Concert
des Claves*

Suite du Concert des Muscs, Passacaille.







13.

*La Mascarade**Entrée des
Masques*

Croches égales

Reprise

Le Polichinel

Rondeau

1^e Couplet

2^e Couplet

*Les
Dominos.*

Premier Menuet

Second Menuet

On reprend le 1^{er} Menuet

15.

*Troisième Suite**La Magicienne**Ouverture*



17.

L'Amant
Plaintif

The musical score consists of two parts. The first part, labeled 'L'Amant Plaintif', begins with a treble clef and a common time signature. It features two staves: the top staff has a basso continuo line with dots and a treble line above it; the bottom staff has a basso continuo line with dots and a bass line below it. The music is composed of six measures, ending with a fermata over the bass line. The second part, labeled 'L'Indiferente', begins with a treble clef and a common time signature. It also features two staves: the top staff has a basso continuo line with dots and a treble line above it; the bottom staff has a basso continuo line with dots and a bass line below it. The music is composed of five measures, ending with a fermata over the bass line. There are small 'x' marks on some notes in both parts.

Reprise

L'Indiferente

Reprise

A handwritten musical score for two staves, page 18. The top staff uses a treble clef and a key signature of one flat. The bottom staff uses a bass clef and a key signature of one flat. The music consists of six systems. The first system ends with a repeat sign and a double bar line. The second system begins with a bass clef and a key signature of one flat. The third system begins with a treble clef and a key signature of one flat. The fourth system begins with a bass clef and a key signature of one flat. The fifth system begins with a treble clef and a key signature of one flat. The sixth system begins with a bass clef and a key signature of one flat. The score includes several fermatas and grace notes. The title "Le Galant" is written above the first system, and "Menuet" is written below it. The section "Reprise" is written above the fourth system, and "Petite Reprise" is written above the fifth system.

Rondeau

*Les
Tendres
Reproches*

*Gravement
et Pique*

1^e Couplet

2^e Couplet

Les Sermens
Ameureux

Rondeau:

Rondeau:

1^{er} couplet

2nd Couplet

21.

*La Pastorale**Marche**Les Bergers
Rustiques**Gaiement*

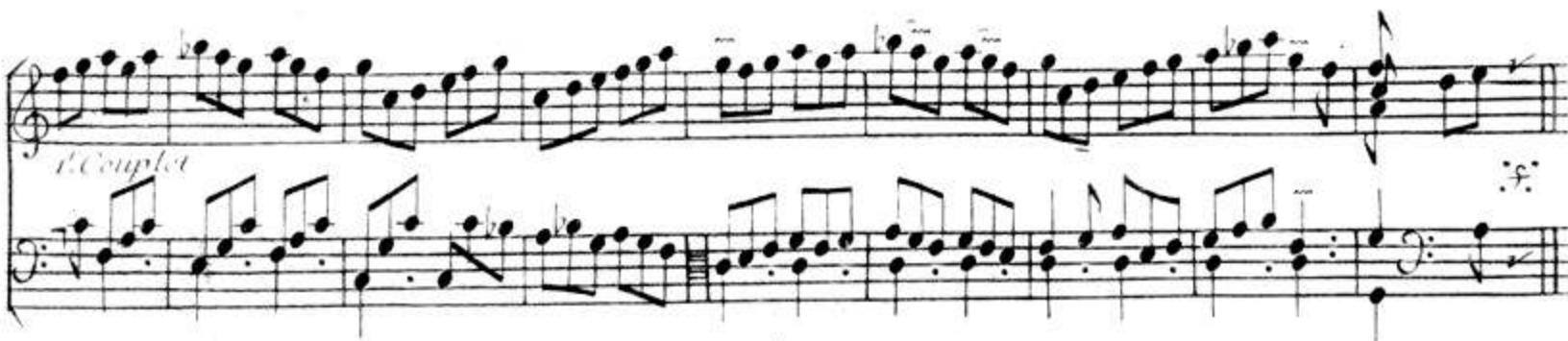
*Les Bergers
Herviques*

Tendrement



Le Bal Champêtre, Rondelle.

Très vif



2^e Couplet.



23.

Quatrième Suite

*les Doux
Propos*

*L'au
Quatrième*

Pique.

Reprise.

The score is a handwritten musical composition for three voices. It begins with a section labeled "Pique." followed by a section labeled "Reprise." The music is written in common time, with measures separated by vertical bar lines. The notation includes various note heads, stems, and rests, with some notes having horizontal dashes or dots above them. The manuscript is written in black ink on white paper.

25.

Sarabande

La Fidèle

Reprise

Petite Reprise

*La
Capricieuse*

27.

Rondeau

La Sincère

The musical score consists of eight staves of handwritten notation on five-line staves. The notation includes various note heads (solid black, hollow, and cross-hatched), stems, and horizontal strokes indicating pitch and rhythm. The first staff begins with a solid note head followed by a hollow note head. The second staff starts with a hollow note head. The third staff begins with a solid note head. The fourth staff starts with a hollow note head. The fifth staff begins with a solid note head. The sixth staff starts with a hollow note head. The seventh staff begins with a solid note head. The eighth staff begins with a hollow note head. The score is divided into sections by text labels: 'La Sincère' (across the top), '1^r. Couplet' (centered between staves 3 and 4), '2^e Couplet' (centered between staves 5 and 6), and 'l'Etourdie' (at the bottom). The key signature changes from 2 sharps to 4 sharps at the end of the score. The tempo marking 'Rondeau' is placed above the eighth staff.

1. Couplet.

2. Couplet

*Le Petit
Maître*

Menuet

Reprise

*Cinquième Suite**Le Cauet*

L'Imperieuse

32.

Sarabande

La Timide

The image shows a page from a handwritten musical manuscript. It features two main sections of music. The first section, labeled 'La Timide', begins with a 'Sarabande' in common time (indicated by a '3' over a '2'). The music consists of two staves, each with six measures. The second section, labeled 'La Folâtre', begins with a 'Gigue' in common time (indicated by an '8'). This section also has two staves, each with six measures. The manuscript uses a system of vertical strokes and horizontal dashes to indicate pitch and rhythm. Measures are separated by vertical bar lines, and repeat signs with 'Reprise' are placed in the middle of some staves.

Reprise

Gigue

La Folâtre



33. *Les Rivautes*, Rondeau

The musical score consists of two staves of handwritten notation. The top staff begins with a tempo marking of $\frac{2}{4}$ followed by $\frac{4}{4}$, with the instruction "Gracieusement". The bottom staff begins with $\frac{2}{4}$ followed by $\frac{4}{4}$. The music is divided into sections labeled "1. Couplet", "2. Couplet", and "Deuxième Rondeau". The notation includes various note heads, stems, and bar lines, with some notes having horizontal dashes above them. The score is written on five-line staves.

Le Chasseur

*Sixième Suite**L'Édatante**Piqué*

Double de l'Eclatante

37. Second Double de l'Eclatante



Au Sirène, Rondeau.

Musical score for 'Au Sirène, Rondeau' and 'La Bacante'. The score consists of six staves of music. The first three staves are for 'Au Sirène, Rondeau' in 3/4 time, treble clef, with dynamics 'Tendrement' and '1. Couplet'. The fourth staff begins 'La Bacante' in 6/8 time, treble clef, with dynamics 'Légerement'. The fifth and sixth staves continue 'La Bacante' in 6/8 time, treble clef. The score includes various musical markings such as grace notes, slurs, and fermatas. The page number 38 is in the top right corner.

*L'Aubade**Le
Réveil*

Le Réveil

Reprise

Les Sentimens

Reprise

*La
Fleurète*

Menuet

Reprise

Pesément

*Les
Adieux*

Rondeau

1^r. Couplet

2^e. Couplet

Privilege General.

Louis par la grace de Dieu Roy de France Et de Navarre,
a nos amez et feaux Con^{er}s les gens ten^s nos Cours de Parlem^t M^o des Req^{es} Ord^{res} de
nôtre Hôtel grand Con^{el} Prevost de Paris Bailli^s Seneschaux leurs lieuten^t civils et autres
nos justiciers quil appartiendra Salut nôtre bien amé Le S^r Dandrieu Organiste ordin^t
de nôtre Chapelle. Nous ayant fait Remontrer quil se seroit applique de puis plusieurs annéés a
composer plusieurs ouvrages de Musique instrumentale tant pour le Claveçin que pour l'Orgue;
quil souhaiteroit faire jmprimer et graver et donner au public; s'il nous plaisoit luy accordé
nos Lettres de Privilege sur ce necessaires a ces Causes voulant traitter favorablem^t le dit S^r.
Exposant et procurer au public l'utilité qu'on peut retirer de son travail et de ses ouvrages; Nous
avons au dit S^r exposant permis et permettons par ces presentes de faire jmprimer et graver lesd^e.
Ouvrages de Musique instrumentale tant pour le Claveçin que pour l'orgue de sa Composition en
telle forme marge Caractere en vn ou plusieurs volumnes Conjointem^t ou Separém^t et autant de
foy que bon luy semblera et de les vendre faire vendre et débiter partout nôtre Royaume pend^t
le temps de dix Annéés consecutives a Compter dujour de la date des dites presentes; Faisons
defenses a tous jmprim^r graveurs, Marchands en taille douce, et autres personnes de quelque
qualité et condition quelles soient de graver faire graver jmprimer ou faire jmprimer vendre ou
faire vendre debiter ny contrefaire les dits Ouvrages de Musique Instrumentale tant pour le Claveçin
que pour L'orgue de sa Composition en tout ny en partie ny d'en faire aucun extraits sous quel-
que pretexte que ce soit d'augmentation, correction, changem^t de titre, même en feuilles Sepa-
rés ou autrem^t sans la permission expresse et par l'crit dudit S^r exposant ou de ceux qui
auront droit de luy; A peine de confiscation des exemplaires contrefaits de trois mil livres
damende contre chacun des contreven^t dont vn tiers a nous, vntiers a l'Hôtel Dieu de Paris, l'autre
tiers audit S^r exposant et de tous depens d'omages et d'intérêts a la charge que ces presentes
seront enregistrées tout au long sur le registre de la Communauté des libraires et jmprim^r de
Paris dans trois mois de la date d'icelles; que la graveure et jmpression des dits ouvrages de sa
composition cy dessus Specifiées sera faite dans nôtre Royaume et non ailleurs en bon papier et
beaux caractères Conformem^t aux reglem^t de la librairie; Et qu'avant que de les exposer en vente
les manuscrits gravez ou jmprimez seront remis es mains de nôtre tres cher et feal Chevalier
garde des Sceaux de Fr^e le S^r Chauvelin; Et quil en sera en suite remis deux exemplaires de
chacun dans nôtre Bibliotheque Publique, vn dans celle de nôtre Chateau du Louvre, Et vn
dans celle de nôtre S^r tres cher et feal Chevalier Garde des Sceaux de Fr^e le S^r Chauvelin, Le
tout a peine de nullité des presentes; Du contenu des qu'elles vous Mandons et Enjoignons de
faire Jour le dit S^r exposant ou ses ayans cause pleinem^t et paisiblement sans souffrir quil leur
soit fait aucun trouble ou empeschem^t. Voulons que la copie des dites presentes qui sera Im-
primée ou graviée tout au long au commencem^t ou a la fin des dits ouvrages de sa Compositio-
soit tenu pour deuem^t signifiée et qu'aux copies collationnées par lvn de nos amez et feaux
conseillers et secretaires foy soit ajoutée comme a l'original; Commandons au premier
nôtre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous actes requis et necessai-
res sans demander autre permission et Nonobstant Clameur de Haro Charte Normande
et lettres a ce contraires Cartel est nôtre plaisir. Donné a Paris le 7^e jour du mois de Novemb.
L'an de grace Mil Septcentvingt Sept de Notre Regne le Treiziesme .

Par le Roy en Son Conseil
Sainson.

Registre sur le Registre VII^e de la Chambre Royale et Syndicale de la Librairie et Imprimerie
de Paris N^o 10. fol 10. a Paris le 19^e de Novembre 1727. J. Brunet, Syndic. Les exemplaires ont
été fournis